

cernant les pêcheries, et qu'on la soumettra à un nouvel examen. J'espère également que le ministre renverra le projet de loi au comité permanent de la marine et des pêcheries.

**M. Angus MacInnis (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, nous avons ici le genre de projet de loi que la plupart des profanes, et je suis de ceux-là, ne se sentent pas en mesure d'étudier au moment où nous en sommes. J'espère que l'adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries consentira à renvoyer le bill au comité de la marine et des pêcheries, afin que les spécialistes de l'industrie de la pêche puissent y comparaître et expliquer les articles de la convention qui peuvent n'être pas très clairs pour nous.

A mon avis, il faudrait que tous les Canadiens se rendent compte, tout comme moi, que le Japon, dont la population augmente et atteint maintenant près de 90 millions, doit pouvoir se livrer à la pêche dans l'océan Pacifique et que nous ne pouvons adopter pour attitude qu'il nous faut maintenir des privilèges spéciaux pour le Canada. D'autre part, nous devons prendre garde de ne rien abandonner sans obtenir quelque chose en retour. On me dit que le traité, s'il était adopté dans sa forme actuelle, empêcherait l'expansion des pêches du Canada dans la baie Bristol et la mer de Béring, sans restreindre, en aucune façon, l'activité des Américains au large de nos côtes. Le seul avantage que laisserait prévoir cet accord tripartite, ce serait de permettre aux Canadiens de se livrer plus facilement à la pêche dans le golfe d'Alaska. Mais, ici encore, l'avantage n'est pas bien précisé.

Même si cela prenait un peu de temps, je voudrais donc que le ministre renvoie ce traité au comité permanent de la marine et des pêcheries où nous pourrions l'examiner de plus près.

**M. E. T. Applewhaite (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je suis fort sympathique à l'idée que le représentant de Vancouver-Est (M. MacInnis) a exprimée au début de ses remarques, lorsqu'il a parlé de la difficulté qu'éprouve celui qui est plus ou moins au courant de la question des traités conclus avec l'étranger, quand il cherche à examiner un sujet comme celui-là.

D'autre part, vu que j'ai participé dans une faible mesure à la négociation de ce traité, j'estime de mon devoir d'exprimer mes vues à la Chambre sur la question. En outre, je caresse l'espoir de pouvoir faire œuvre utile en expliquant les articles du projet de loi et les parties du traité qui causent peut-être quelque inquiétude.

Avant d'examiner le sujet du traité, j'aimerais que la Chambre m'accorde son indulgence pendant quelques instants, afin de mentionner les Canadiens qui se sont occupés de faire aboutir les négociations au stade qu'elles ont atteint. Le ministre actuel des Pêcheries (M. Sinclair), s'il était ici, conviendrait parfaitement avec moi sans doute que la présence de l'honorable R. W. Mayhew à la tête des délégués du Canada et le ton qu'il a su donner dans une grande mesure aux négociations qui se sont déroulées au Japon n'ont pas peu contribué à nous assurer un traité. Parmi ceux qui participaient aux négociations, indépendamment de la nation à laquelle ils appartenaient, la figure dominante, soit dit sans critiquer le ministre d'alors, a été sans contredit le sous-ministre des Pêcheries, M. Stewart Bates. A mon avis, M. Bates s'est révélé très combattif lorsque l'intérêt du Canada était en jeu et, d'autre part, habile diplomate en certaines occasions où les négociations menaçaient de se rompre. Il a accompli un travail splendide en faveur des pêcheurs de la côte du Pacifique. M. Arthur R. Menzies, alors chargé d'affaires du Canada à Tokyo, a pris une part active aux négociations, et ce n'est là que l'une des tâches dont il a su s'acquitter avec succès pour le Canada. Nous avions avec nous le conseiller juridique du ministère des Pêcheries, M. Samuel Ozere, dont on m'a dit, et ce n'est pas là le témoignage d'un fonctionnaire du ministère, qu'il est l'avocat par excellence en matière d'eaux territoriales sur le continent nord-américain.

Nos conseillers étaient M. Hart, directeur scientifique de la station biologique du Pacifique et M. John M. Buchanan, président de la B.C. Packers. M. John Hart, en sa qualité de biologiste, et M. Buchanan, porte-parole de l'industrie, ont beaucoup ajouté à l'importance de la délégation canadienne. Donc, monsieur l'Orateur, je crois que vous constaterez qu'à une exception près, il y avait là un groupe d'hommes qui a fait de l'excellent travail dans l'intérêt de l'industrie de la pêche du littoral occidental, travail qui est tout à leur l'honneur et à celui du pays qu'ils représentaient.

J'aimerais maintenant consigner au compte rendu avec toute l'humilité dont je suis capable...

**M. Macdonnell (Greenwood):** Oh!

**M. Applewhaite:** —je prends note de l'interruption de l'honorable représentant de Greenwood,—que si ma carrière parlementaire devait brusquement cesser à cinq heures ce soir, j'estimerais avoir quelque raison d'être heureux et fier puisque j'aurais participé modestement à la conclusion de ce traité.